
Economie rurale

Abonnement 2019

*V*otre abonnement s'est terminé avec le numéro 366. Depuis 2018, la revue est publiée au trimestre. Les tarifs 2019 vous donnent donc droit à 4 numéros (n° 367 au 370). Ce nouveau format nous permet de vous proposer un contenu éditorial plus riche dans chaque numéro, avec la présence systématique d'une diversité de rubriques, ainsi que la parution régulière de dossiers thématiques regroupant des articles sur des transformations contemporaines de l'agriculture, de l'alimentation, de l'environnement et du développement des territoires ruraux.

Les adhésions et abonnements sont renouvelables chaque année. L'adhésion à la SFER est statutairement réservée aux personnes physiques seulement.

Créez votre compte SFER et simplifiez vos démarches d'abonnements !

Pour être adhérent à l'association et vous abonner à la revue Économie rurale vous avez désormais la possibilité de créer votre compte sur notre site : sfer.asso.fr

Le règlement peut se faire en ligne par carte bancaire sur une page sécurisée (modalité de paiement recommandée). Les autres modalités de paiement (virement bancaire, chèque, bon de commande) peuvent également être utilisées en retournant le formulaire d'inscription.

Tarifs 2019

	France	Union européenne	Étranger
1. PERSONNES PHYSIQUES			
<i>Tarif général</i>			
• Adhésion et abonnement à la revue <i>Économie rurale</i>	145 € TTC	145 € TTC	147 € TTC
2. ORGANISMES, SOCIÉTÉS			
• Abonnement à la revue	160 € TTC	160 € TTC	170 € TTC

Merci de nous renvoyer le bulletin au verso accompagné de votre règlement à la SFER, 19, avenue du Maine, 75732 Paris cedex 15.

Economie rurale

Abonnement 2019

Destinataire

Nom et prénom en lettres capitales

Fonction

Organisme

Adresse/Service de livraison

Ville

Pays

Renouvelle son abonnement pour 2019

- Règle par chèque ci-joint à l'ordre de la SFER
- Règle par virement postal, CCP SFER, compte n° 7101 51 J Paris
- Par bon de commande ci-joint et règle sur facture à adresser à :

Adresse de facturation

Date

Signature

SFER, Société française d'économie rurale
19, avenue du Maine, 75732 Paris cedex 15
Tél. : 01 45 49 88 40 • Fax : 01 45 49 88 41 • E-mail : ecoru@agroparistech.fr

Agricultures - Alimentations - Territoires

368 • Avril-Juin 2019



HOMMAGE

Gilles ALLAIRE	7
<i>L'économie institutionnelle selon Martino Nieddu, lecteur du <i>Temps des laboureurs</i></i>	



RECHERCHE

Léa SENEGAS	19
<i>Le soutien du conseil régional d'Auvergne à l'agriculture biologique : entre volonté politique et intérêts professionnels</i>	
Geoffroy LABROUCHE, Rachel LEVY.....	35
<i>Pourquoi rester en « ville moyenne » ? Le cas d'entreprises agroalimentaires d'Occitanie</i>	
Esaïe GANDONOU, Sylvain KPENAVOUN CHOGOU, Anselme ADEGBIDI.....	55
<i>Impact du conseil agricole privé sur l'efficacité technique des petits producteurs d'ananas au Bénin</i>	
Soazig DI BIANCO, Nejla BEN ARFA, Mohamed GHALI,	75
<i>Élodie TURPIN, Karine DANIEL Les coopératives agricoles dans la transition écologique des agriculteurs Les dispositifs de preuve de l'intérêt économique</i>	

COMMENT SOUMETTRE UN ARTICLE

Le Comité éditorial

Le Bureau de la SFER, responsable de la revue *Économie rurale*, a chargé le Comité de mettre en œuvre la politique éditoriale. Le Comité assure, avec l'aide d'un réseau de lecteurs, la sélection des articles. Cette procédure se déroule dans l'anonymat. Le Comité éditorial, éclairé par les avis des lecteurs, accepte les articles proposés, les refuse ou suggère aux auteurs des modifications. Le Comité éditorial répond à toutes les propositions d'articles. Les conditions de publication, les éventuelles modifications de forme ou de fond et la date de la sortie prévue sont notifiées aux

auteurs dès que le programme de la revue peut être arrêté. Les délais moyens de parution sont de l'ordre de huit mois.

- La composition du Bureau et celle du Comité figurent en pages 2 et 3 de couverture.
- L'auteur s'engage à ne pas présenter son article à d'autres revues.
- L'objet de la revue est de publier des articles scientifiques originaux, en rubrique « Recherches ».
- Diverses rubriques viennent compléter ces publications : discussion critique dans le cadre de la rubrique « Débat », « Note de lecture », « Faits et chiffres ».

Normes de publication

Le texte est à envoyer à la SFER par courrier électronique, précédé d'une page comprenant les fonctions et appartenance du ou des auteurs. Une lettre d'accompagnement donnera des précisions sur le caractère original du travail.

Longueur

50 000 signes (espaces compris) pour un article, annexes et bibliographie comprises.

Notes et références

Les notes de bas de page doivent être courtes (pas plus de trois lignes), numérotées sur l'ensemble du texte et insérées en bas de la page concernée. Les notes ne sont pas destinées à fournir des références bibliographiques. Ces références sont données dans le texte entre parenthèses, par le nom de l'auteur (en minuscules pour préserver les accents éventuels) suivi de l'année de publication.

Résumés

Les articles seront accompagnés d'un résumé de 600 signes, de cinq mots-clés et de leur traduction en anglais (y compris le titre de l'article) ainsi que

du numéro de classification dans le système *Econlit* du JEL, Journal of Economic Literature.
<http://www.AEAweb.org>

Les règles de saisie

Strictelement définies pour faciliter la publication, elles seront adressées aux auteurs avec la décision du Comité concernant l'article proposé – acceptation ou modifications demandées. Ces règles sont disponibles au secrétariat.

IMPORTANT

Pour tous les tableaux et graphiques, fournir les données au format Excel. Pour les images, fournir le fichier original en plus de la copie.



FAITS ET CHIFFRES

Aurélie RINGEVAL-DELUZE	95
Le vigneron champenois dans sa filière État des lieux, évolutions et enjeux économiques	
Axelle POIZAT, Sabine DUVALEIX-TREGUER, Arnaud RAULT,	107
Florence BONNET-BEAUGRAND Le marché des broutards en France : organisation de la filière, transmission de l'information et qualité	



NOTE DE LECTURE

Dominique DESBOIS.....	129
<i>À propos de l'ouvrage</i> de Sébastien ABIS (dir.) Le Déméter 2019	

Impact du conseil agricole privé sur l'efficacité technique des petits producteurs d'ananas au Bénin

Esaïe GANDONOU, Sylvain KPENAVOUN CHOGOU, Anselme ADEGBIDI • Faculté des Sciences Agronomiques (FSA), Université d'Abomey-Calavi, Bénin
egandonou@yahoo.fr ; sylvain.kpenavoun@gmail.com ; ansadegbidi@yahoo.fr

Cet article vise à mesurer l'impact du conseil agricole piloté par le Réseau des Producteurs d'Ananas du Bénin (RéPAB) sur l'efficacité technique de la production de l'ananas. Avec un échantillon représentatif de 135 producteurs, les résultats obtenus avec la méthode d'appariement basée sur les scores de propension ont montré que les conseils offerts aux producteurs par le RéPAB ont permis d'accroître l'efficacité technique de la production de l'ananas au Bénin de 11,2 % par rapport à l'indice d'efficacité moyen de l'échantillon de 66,7 %. Néanmoins, pour produire davantage d'effets, ces conseils méritent d'être renforcés pour atténuer l'exclusion du système des producteurs les moins instruits qui sont les plus nombreux.

MOTS-CLÉS : *appariement, efficacité technique, conseil agricole, impact, Bénin*

The impact of cooperative-led agricultural advisory services on the technical efficiency of small-scale pineapple producers in Benin

This study aims to measure the impact of the most influential pineapple producers' association, the Réseau des Producteurs d'Ananas du Bénin (RéPAB), on technical efficiency regarding pineapple production. With a randomized sample consisting of 135 pineapple producers, the results obtained using propensity score matching show that the advice offered to producers by RéPAB increased technical efficiency of pineapple production by 11.2 percent in relation to the average observed technical efficiency of 66.7 percent. However, this impact could be enhanced if the services delivered were improved in order to reduce the exclusion from the system of small-scale producers with a low level of education, the largest category in the population. (JEL: C31, C35, Q12, Q18)

KEYWORDS: *propensity score matching, technical efficiency, agricultural advisory service, impact, Benin*

Au Bénin, l'agriculture demeure la principale activité de la population et est exercée par des exploitations de type familial. Parmi les filières à haute valeur ajoutée, l'ananas dispose de conditions de production favorables pouvant permettre au pays de s'insérer durablement dans le commerce régional et international. Si toutes les potentialités ne sont pas encore bien valorisées, le pays a cependant connu deux faits marquants au cours des dernières années : un accroissement rapide de la production de l'ananas et l'apparition d'un nouveau type d'agriculteurs, constitué

de petits producteurs. Ces derniers investissent d'importants moyens tant dans la production du fruit que dans la transformation de l'ananas en divers produits dérivés.

Selon Kpenavoun *et al.* (2017), la production de l'ananas est passée de 37 628 tonnes en 1995-1996 à 315 795 tonnes en 2014-2015, soit un taux d'accroissement annuel de 11,2 %. Sur la même période, la superficie a varié de 757 ha à 5 496 ha, soit un taux d'accroissement annuel de 10,4 %. La production et la superficie ont donc connu une évolution exponentielle au cours des vingt dernières années. En